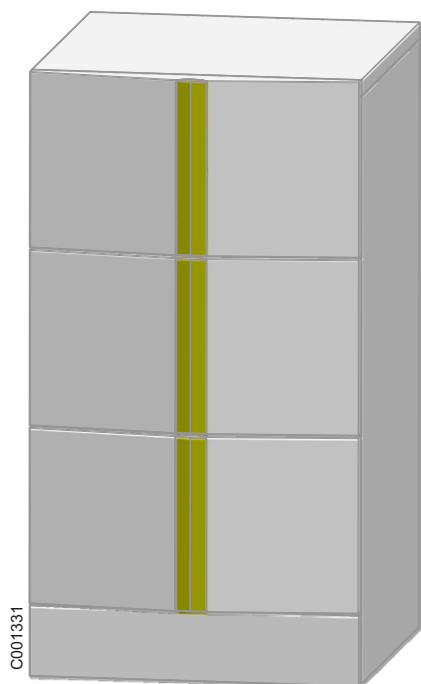


Préparateur d'eau chaude sanitaire

BA 150



Notice d'installation et d'entretien

Sommaire

1	Consignes de sécurité	3
1.1	Consignes générales de sécurité	3
1.2	Recommandations	3
1.3	Responsabilités	4
2	A propos de cette notice	5
2.1	Symboles utilisés	5
2.2	Homologations	5
3	Caractéristiques techniques	6
3.1	Description technique	6
3.2	Dimensions principales	6
3.3	Caractéristiques techniques	7
3.4	Colisage	7
4	Installation	8
4.1	Montage du préparateur avec une chaudière DTG 130 Eco.NOx Plus	8
4.2	Mise à niveau	8
4.3	Raccordement du préparateur au circuit eau sanitaire (circuit secondaire)	8
4.4	Raccordements électriques	11
5	Mise en service	12
6	Entretien et vérifications périodiques	13
6.1	Anode en magnésium	13
6.2	Soupape ou groupe de sécurité	13
6.3	Détartrage	13
6.4	Habillage	13
6.5	Opérations à effectuer pour le contrôle ou le remplacement de l'anode magnésium et le détartrage	14
7	Fiche de maintenance	15
8	Pièces de rechange - BA 150	16
9	Certificat de garantie	19
10	Annexe - Informations relatives aux directives écoconception et étiquetage énergétique	20

1 Consignes de sécurité

1.1 Consignes générales de sécurité

- ⚠ Danger**
Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
- ⚠** Toute intervention sur l'installation doit être effectuée par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art et d'après cette notice.
- ⚠** Avant toute intervention, couper l'alimentation électrique de l'appareil. Protéger l'installation contre tout réenclenchement involontaire.
- ⚠** Utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine.

1.2 Recommandations

- ⚠ Eau de chauffage et eau sanitaire ne doivent pas être en contact. La circulation de l'eau sanitaire ne doit pas se faire dans l'échangeur mais uniquement dans la cuve.**
- i** Isoler les tuyauteries pour réduire au maximum les déperditions thermiques.
- i** Ne retirer l'habillage que pour les opérations d'entretien et de dépannage. Remettre l'habillage en place après les opérations d'entretien et de dépannage.
- i** Ne jamais enlever, ni recouvrir les étiquettes et plaquettes signalétiques apposées sur les appareils. Les étiquettes et les plaquettes signalétiques doivent être lisibles pendant toute la durée de vie de l'appareil. Remplacer immédiatement les étiquettes d'instruction ou de sécurité abîmées ou illisibles.

Il est conseillé de mettre en place un colis EC175 sur la sonde capteur.

L'installation doit répondre en tous points aux règles qui régissent les travaux et interventions dans les maisons individuelles, collectives ou autres constructions.

France : DTU 65.12, NF P50-601, NF 12976-2.

Effectuer un entretien régulier de l'appareil pour garantir son bon fonctionnement.

Le fluide caloporteur fuyant beaucoup plus facilement que l'eau, contrôler visuellement l'étanchéité de tous les raccords et joints après quelques heures de fonctionnement à la pression de service.

Pour bénéficier de la garantie, aucune modification ne doit être effectuée sur l'appareil. Le choix des composants du système solaire et leur installation doivent respecter les instructions de la présente notice.

1.3 Responsabilités

1.3.1 Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives européennes applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage  et tous les documents nécessaires.

Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- ▶ Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil.
- ▶ Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.
- ▶ Non-respect des instructions d'installation de l'appareil.

1.3.2 Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- ▶ Réaliser l'installation conformément à la législation et aux normes en vigueur.
- ▶ Effectuer la première mise en service et effectuer tous les points de contrôles nécessaires.
- ▶ Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- ▶ Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil.
- ▶ Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

2 A propos de cette notice

2.1 Symboles utilisés

2.1.1 Symboles utilisés dans la notice

Dans cette notice, différents marquages et pictogrammes sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. De **Dietrich Thermique S.A.S** souhaite ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.



Danger

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles graves.



Avertissement

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles légères.



Attention

Signale un risque de dégâts matériels.



Information particulière

Tenir compte de l'information pour maintenir le confort.



Renvoi

Renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.



ECS : Eau Chaude Sanitaire.

2.2 Homologations

2.2.1 Directives

■ Conformité de conception et de fabrication

Le présent produit est conforme aux exigences de la directive européenne 97 / 23 / CE, article 3, paragraphe 3, concernant les appareils à pression.

■ Conformité électrique / Marquage **CE**

Le présent produit est conforme aux exigences des directives européennes et normes suivantes :

- 2006/95/CE Directive Basse Tension
Norme visée : EN 60.335.1.

2004/108/CE Directive Compatibilité Electromagnétique
Normes visées : EN 50.081.1 / EN 50.082.1 / EN 55.014.

3 Caractéristiques techniques

3.1 Description technique

■ Cuve

- Acier
- Revêtement intérieur en émail vitrifié de qualité alimentaire qui protège la cuve de la corrosion et préserve toutes les qualités de l'eau sanitaire.

■ Protection contre la corrosion

1 anode en magnésium à contrôler tous les deux ans et à remplacer le cas échéant.

■ Echangeur thermique

- Tube lisse
- Echangeur émaillé (partie en contact avec l'eau sanitaire).

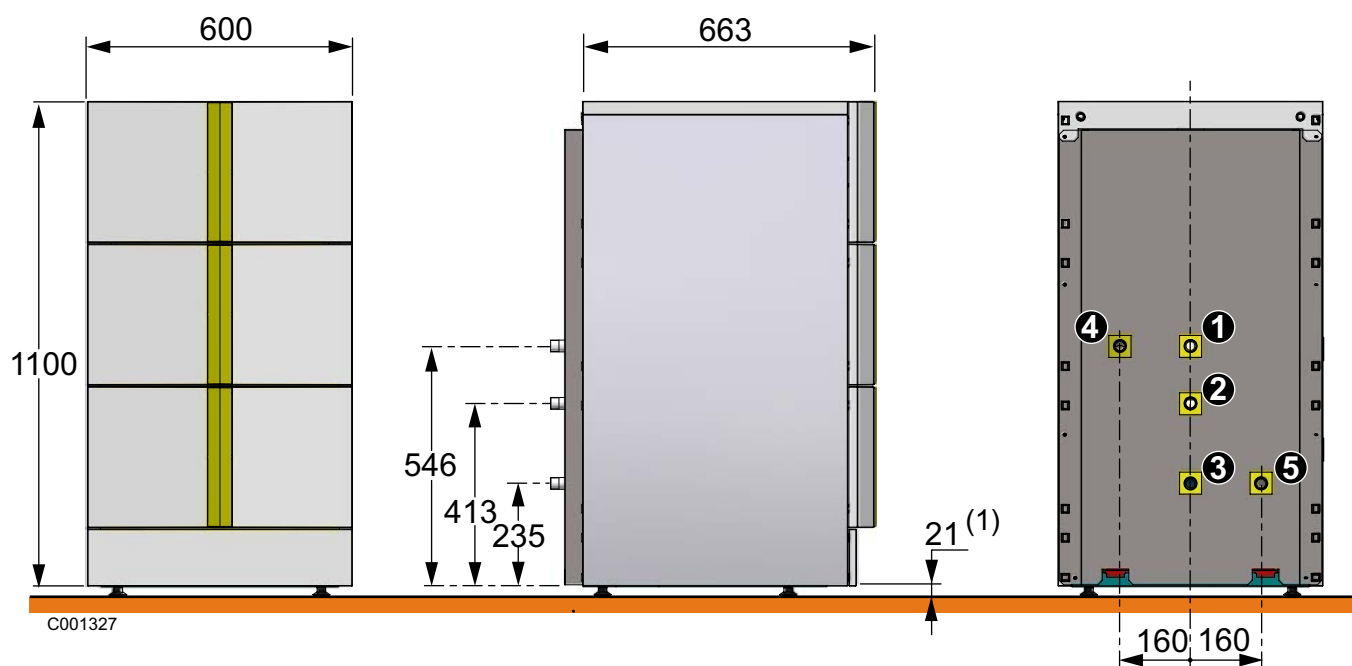
■ Isolation

- L'appareil est isolé par une mousse de polyuréthane sans CFC.
- Un film en polyéthylène empêche l'adhérence de la mousse à la cuve. L'isolation peut être détachée facilement de la cuve. Cette mesure facilite le recyclage des matériaux.

■ Habillage

Tôle d'acier peinte.

3.2 Dimensions principales



- 1 Départ eau chaude sanitaire R 3/4
- 2 Circulation R 3/4
- 3 Entrée eau froide R 3/4
- 4 Entrée échangeur R 3/4
- 5 Sortie échangeur R 3/4

- (1) Cote de base (pieds + socle) : 21 mm
Réglage possible : 21 à 31 mm
R : Filetage conique

3.3 Caractéristiques techniques

Sur les chaudières DE DIETRICH, la régulation limite d'origine la température du circuit primaire à 75 °C. Un réglage est possible de 50 à 95 °C. Se reporter à la notice du tableau de commande de la chaudière.

		Circuit primaire Eau de chauffage	Circuit secondaire eau sanitaire
Température maximale de service	°C	90	90
Pression de service maximale	bar	10	10
Pression de service maximale d'après W/TPW (1)	bar	6	6
Capacité en eau	l	6	150
Surface d'échange du serpentin	m ²	0.91	-
Poids d'expédition	kg	110	

(1) Directives suisses

3.4 Colisage

Désignation	Colis
Préparateur BA 150	EA 83
Kit de raccordement pour chaudière DTG 130 Eco.NOx.Plus	EA 122
Kit de raccordement pour chaudière équipée	EA 121

4 Installation

! L'installation doit être réalisée suivant la réglementation en vigueur, les règles de l'art et les recommandations contenues dans la présente notice.

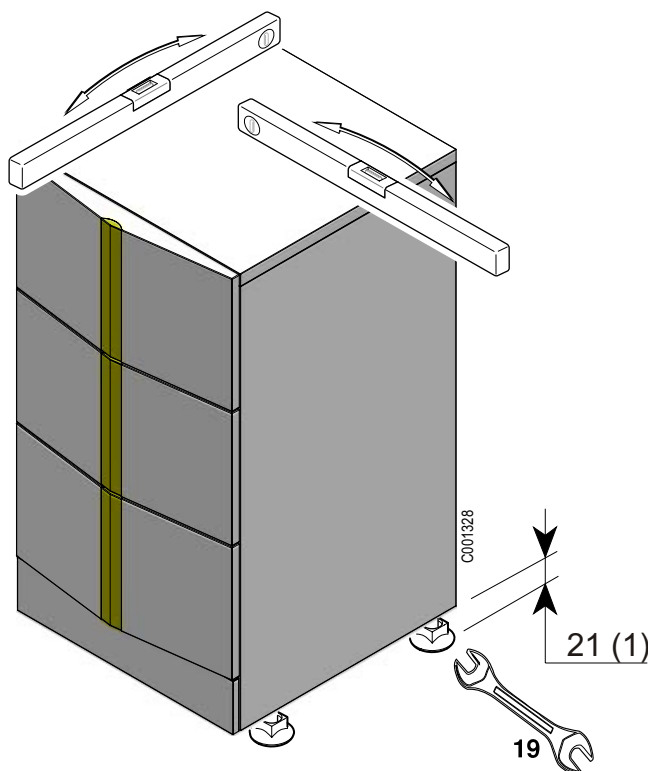
4.1 Montage du préparateur avec une chaudière DTG 130 Eco.NOx Plus

Le préparateur BA 150 est prévu pour être raccordé à une chaudière DTG 130 Eco.NOx Plus et s'harmonise parfaitement avec l'esthétique de la chaudière.

La chaudière doit être installée à côté du préparateur (à gauche ou à droite).

4.2 Mise à niveau

La mise à niveau du préparateur eau chaude sanitaire s'effectue à l'aide des pieds réglables situés sur le fond.



i Pour effectuer le réglage, soulever légèrement le préparateur et les pieds à l'aide d'un levier.

(1) **Pieds réglables :**
Cote de base 21 mm
Réglage possible : 21 à 31 mm

4.3 Raccordement du préparateur au circuit eau sanitaire (circuit secondaire)

Pour le raccordement, il est impératif de respecter les normes et directives locales correspondantes

Les cuves des préparateurs d'eau chaude sanitaire peuvent fonctionner sous une pression de service maximale de 10 bar (*2 MPa). En règle générale, les cuves fonctionnent sous 7 bar.

4.3.1 Précautions particulières

Avant le raccordement hydraulique, **rincer les tuyauteries d'arrivée d'eau sanitaire** pour éviter d'introduire de particules dans la cuve du ballon.

4.3.2 Disposition pour la Suisse

Effectuer les raccordements selon les prescriptions de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux. Respecter les prescriptions locales des usines distributrices d'eau.

4.3.3 Vannes de sectionnement

Isoler hydrauliquement les circuits primaire et sanitaire par des vannes d'arrêt pour faciliter les opérations d'entretien du préparateur. Les vannes permettent de faire l'entretien du ballon et de ses organes sans vidanger toute l'installation.

Ces vannes permettent également d'isoler le préparateur lors du contrôle sous pression de l'étanchéité de l'installation si la pression d'essai est supérieure à la pression de service admissible pour le préparateur.

4.3.4 Raccordement eau froide sanitaire

Réaliser le raccordement à l'eau froide (Voir page suivante). Prévoir une évacuation d'eau dans la chaufferie ainsi qu'un entonnoir-siphon pour le groupe de sécurité.

 **Si la tuyauterie de distribution est en cuivre, poser un manchon en acier, en fonte ou en matière isolante entre la sortie eau chaude du ballon et la tuyauterie pour éviter toute corrosion sur le raccordement**

4.3.5 Soupape de sécurité

 **Conformément aux règles de sécurité, monter une soupape de sécurité sur l'entrée d'eau froide sanitaire du ballon.**

Tarage de la soupape de sécurité : jusqu'à 10 bar.

Pour la France, nous préconisons les groupes de sécurité hydrauliques à membrane de marque NF.

- Intégrer la soupape de sécurité dans le circuit d'eau froide.
- Installer la soupape de sécurité près du préparateur, à un endroit facile d'accès.

■ Dimensionnement

Le groupe de sécurité et son raccordement au préparateur ECS doivent être au moins du même diamètre que la tubulure d'alimentation eau froide du circuit sanitaire du préparateur.

Aucun organe de sectionnement ne doit se trouver entre la soupape ou le groupe de sécurité et le préparateur eau chaude sanitaire.

Le tube d'évacuation du groupe de sécurité doit avoir une pente continue et suffisante et sa section doit être au moins égale à celle de l'orifice de sortie du groupe de sécurité (ceci pour éviter de freiner l'écoulement de l'eau en cas de surpression).

La conduite d'écoulement de la soupape ou du groupe de sécurité ne doit pas être obstruée.

■ France

Le niveau du groupe de sécurité doit être inférieur à celui de l'entrée eau froide pour permettre la vidange. Dans le cas contraire, prévoir un tube de vidange au point bas du préparateur.

■ Allemagne

Définir le dimensionnement de la soupape de sécurité selon la norme DIN 1988 :

Capacité litres	Dimension de la soupape Dimension min. du raccordement d'entrée	Puissance de chauffe kW max.
< 200	R ou Rp 1/2	75
200 → 1000	R ou Rp 3/4	150

Monter la soupape de sécurité au-dessus du préparateur pour éviter de vidanger le ballon lors des travaux

Installer un robinet de vidange au point bas du préparateur.

4.3.6 Réducteur de pression

Si la pression d'alimentation dépasse 80 % du tarage de la soupape ou du groupe de sécurité (ex : 5.5 bar pour un groupe de sécurité taré à 7 bar), un réducteur de pression doit être implanté en amont du préparateur ECS. Implanter le réducteur de pression en aval du compteur d'eau de manière à avoir la même pression dans toutes les conduites de l'installation.

4.3.7 Circuit de purge

! Pendant le processus de chauffe, de l'eau peut s'écouler par le circuit de purge pour garantir la sécurité de l'installation. Ne pas obturer !

4.3.8 Boucle de circulation eau chaude sanitaire

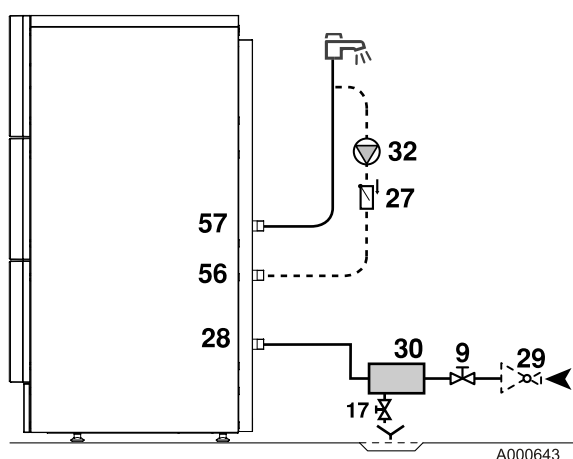
Voir schéma ci-dessous.

4.3.9 Mesures à prendre pour empêcher le refoulement de l'eau chaude

Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

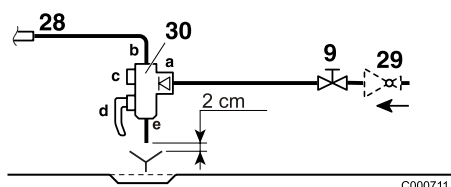
Pour les préparateurs à écoulement libre, prévoir une vanne de sectionnement en amont et en aval du clapet anti-retour afin de faciliter les tests de fonctionnement et le remplacement du clapet.

4.3.10 Exemples d'installation



- 9. Vanne de sectionnement
- 17. Robinet de vidange
- 27. Clapet anti-retour
- 28. Entrée eau froide sanitaire
- 29. Réducteur de pression
- 30. France : Groupe de sécurité

- 56. Retour boucle de circulation eau chaude sanitaire
- 57. Sortie eau chaude sanitaire



- a. Arrivée eau froide intégrant un clapet anti-retour
- b. Raccordement à l'entrée eau froide du préparateur eau chaude sanitaire
- c. Robinet d'arrêt
- d. Soupape de sécurité 7 bar
- e. Orifice de vidange

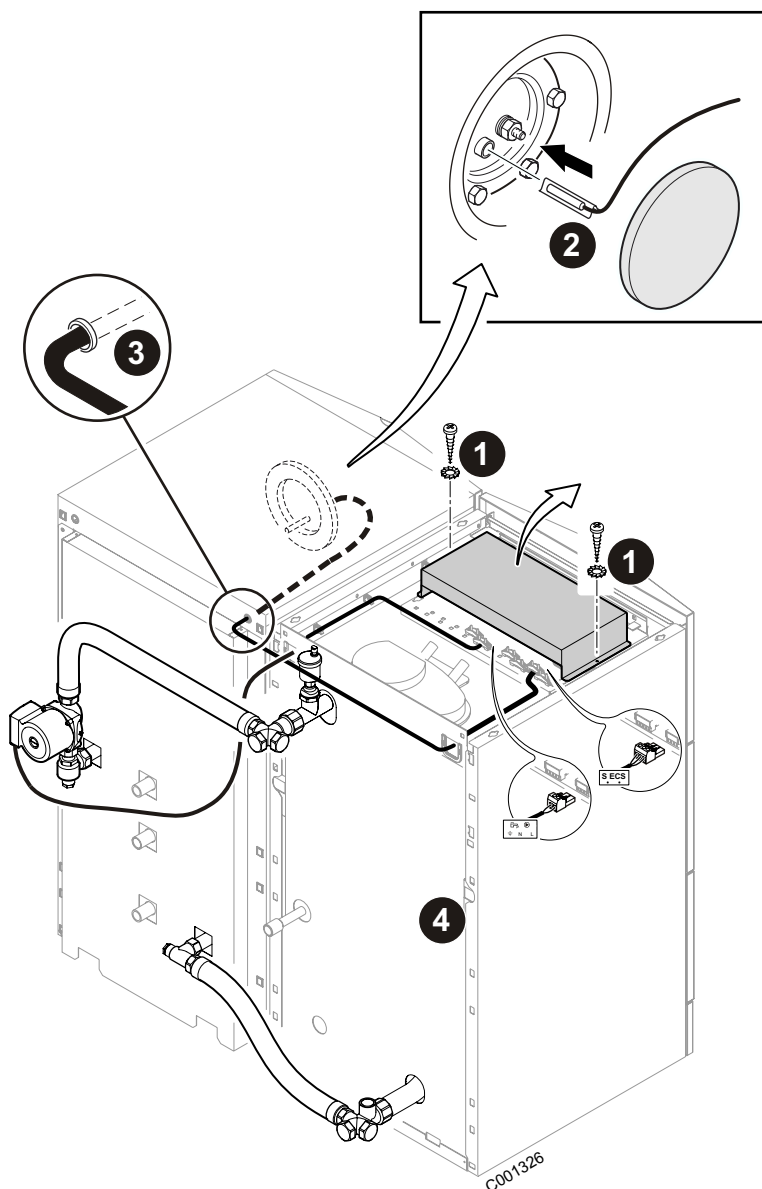
Allemagne : Soupape de sécurité 10 bar

- 32. Pompe de bouclage eau chaude sanitaire (facultative)

4.4 Raccordements électriques

⚠ En aucun cas ne placer dans un même conduit ou chemin de câbles des fils de sonde (très basse tension) et les fils des autres circuits (230 V). Pour éviter les interférences, respecter une distance minimum de 10 cm entre ceux-ci.

1. Retirer le cache du tableau de commande de la chaudière.
2. Faire cheminer la sonde eau chaude sanitaire du préparateur comme indiqué sur le schéma et la brancher à l'emplacement prévu dans le tableau de commande de la chaudière (S.ECS).
3. Ouvrir la porte du préparateur et placer la sonde eau chaude sanitaire dans le doigt de gant du tampon à l'avant du ballon.
4. Brancher le câble du circulateur venant de l'arrière du préparateur à l'endroit repéré dans le tableau de commande de la chaudière.



5 Mise en service

Remplir en premier lieu le ballon d'eau chaude sanitaire.

■ Circuit eau chaude sanitaire

1. Rincer le circuit sanitaire et remplir le préparateur par le tube d'entrée eau froide.
2. Dégazer soigneusement le préparateur d'eau chaude sanitaire et le réseau de distribution afin d'éviter les bruits et les à-coups provoqués par l'air emprisonné qui se déplace dans les tuyauteries lors du puisage.

Pour cela :

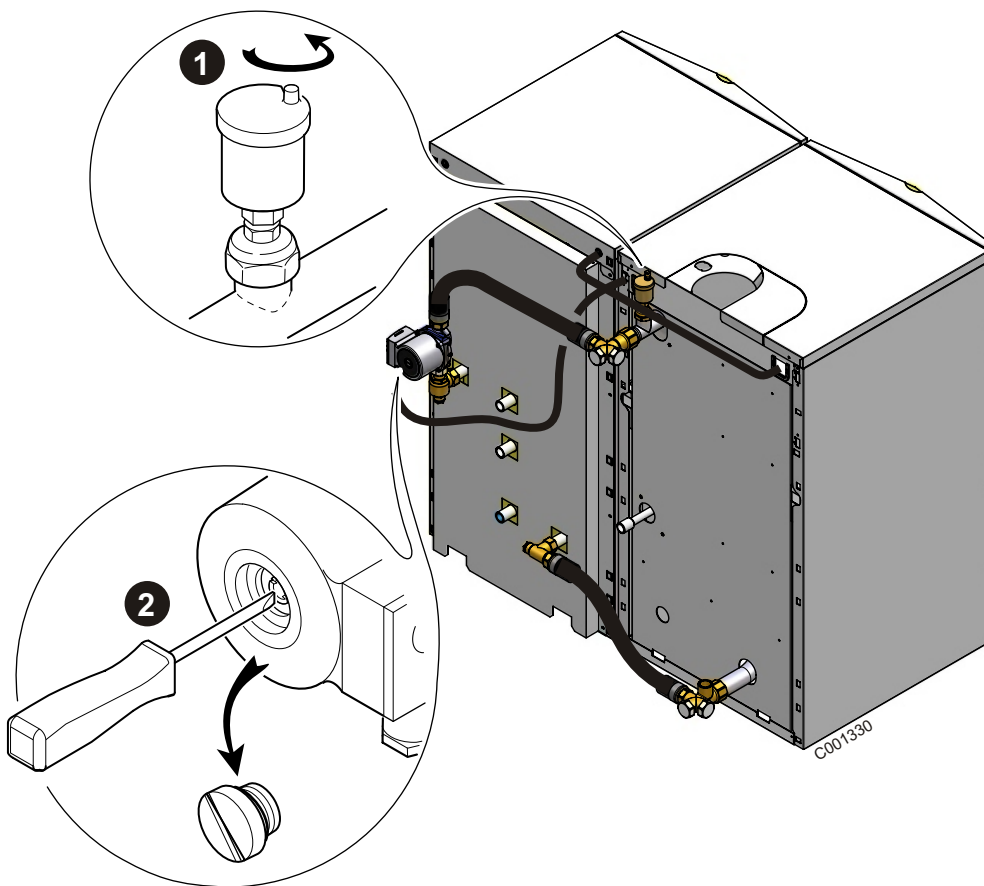
- Remplir complètement le préparateur eau chaude sanitaire par le tube d'arrivée d'eau froide en laissant un robinet d'eau chaude ouvert. Ne refermer ce robinet que lorsque l'écoulement s'effectue régulièrement sans bruit et sans à-coup dans la tuyauterie.
- Dégazer ensuite successivement toutes les tuyauteries d'eau chaude en ouvrant les robinets correspondants.

i Ces opérations permettent également le rinçage et le nettoyage des tuyauteries d'eau chaude situées en sortie du préparateur ECS.

3. Dégazer le circuit primaire (chauffage) au point le plus haut par un purgeur adapté prévu à cet effet (non livré avec le préparateur).
4. Vérifier les organes de sécurité (soupape ou groupe de sécurité en particulier) en se reportant aux notices fournies avec ces composants.

! Pendant le processus de chauffe, une certaine quantité d'eau peut s'écouler par la soupape ou le groupe de sécurité, ceci provient de la dilatation de l'eau. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit en aucun cas être entravé.

■ Circuit de chauffage



Le circuit de chauffage (chaudière et échangeur ballon) doit impérativement être rempli par le robinet de vidange, à l'arrière du ballon. Lors du remplissage du circuit chauffage, bien purger l'échangeur du préparateur d'eau sanitaire en procédant comme suit :

1. Dévisser le capuchon du purgeur automatique de quelques tours.
2. Dégommer la pompe de charge si nécessaire : pour cela dévisser le bouchon de protection à l'avant de la pompe et engager un tournevis dans la fente (V) de l'axe de la pompe. Tourner plusieurs fois à droite et à gauche. Laisser tourner la pompe de charge à froid quelques minutes pour favoriser son amorçage. Le circuit chauffage va être purgé au point le plus haut de l'installation par le purgeur automatique livré avec l'appareil.

6 Entretien et vérifications périodiques

6.1 Anode en magnésium

L'anode en magnésium doit être vérifiée au moins tous les 2 ans. A partir de la première vérification et compte tenu de l'usure de l'anode, il faut déterminer la périodicité des contrôles suivants.

L'anode peut être contrôlée selon l'une des deux méthodes suivantes :

► Contrôle visuel

L'anode doit être remplacée si son diamètre est inférieur à 15 mm (diamètre initial = 33 mm).

► Contrôle par mesure

- Débrancher le fil de masse de l'anode.
- Mesurer le courant entre la cuve et l'anode. Si le courant mesuré est inférieur à 0.1 mA, l'anode est à remplacer.

Si l'anode doit être remplacée, procéder comme indiqué ci-après.

6.2 Soupape ou groupe de sécurité

La soupape ou le groupe de sécurité doit être manoeuvré au moins **1 fois par mois**, afin de s'assurer de son bon fonctionnement et de se prémunir d'éventuelles surpressions qui endommageraient le préparateur ECS.



Le non-respect de cette règle d'entretien peut entraîner une détérioration de la cuve du préparateur ECS et l'annulation de sa garantie.

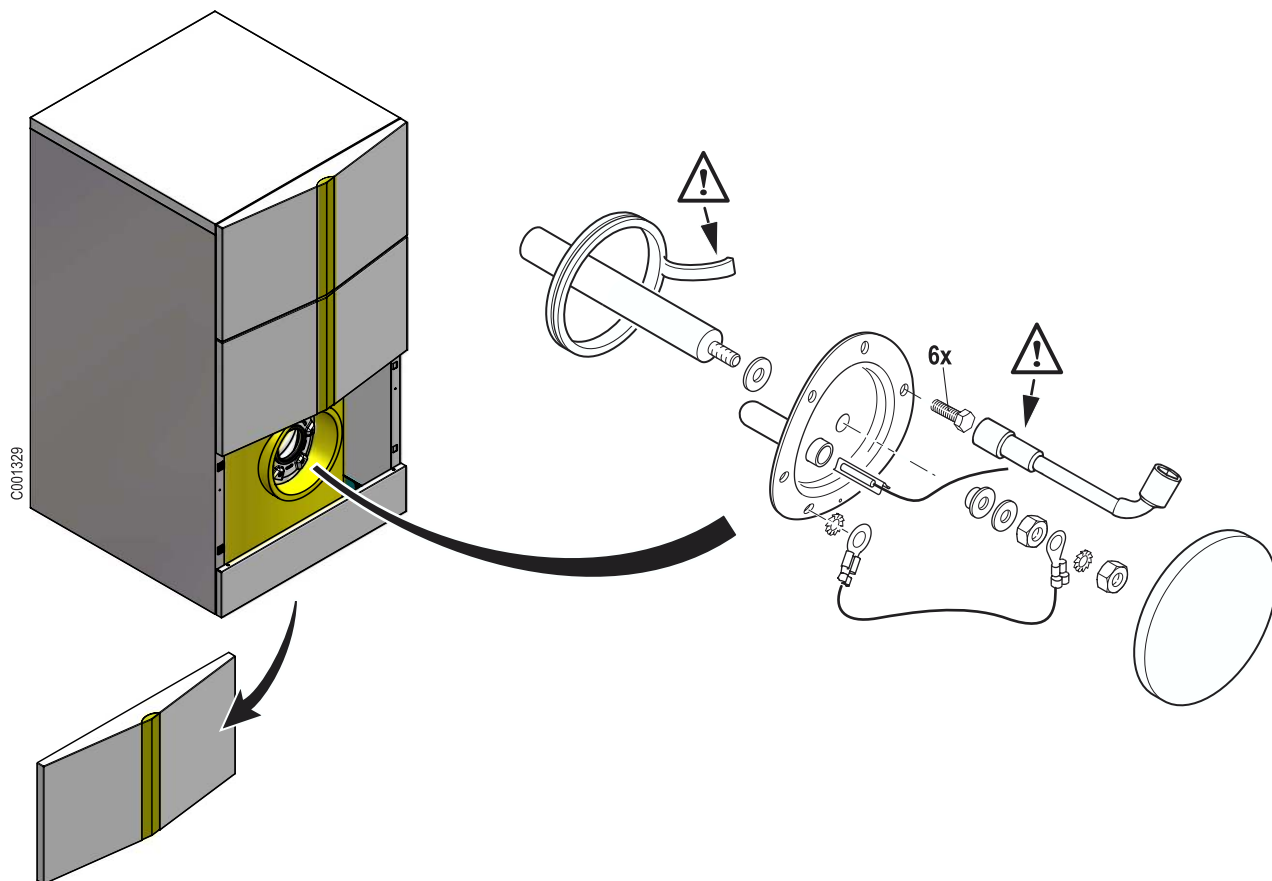
6.3 Détartrage

Dans les régions où l'eau est calcaire, il est recommandé de demander à l'installateur d'effectuer annuellement un **détartrage** de l'échangeur du préparateur ECS afin d'en préserver les performances.

6.4 Habillage

L'habillage du préparateur ECS peut être nettoyé à l'eau savonneuse.

6.5 Opérations à effectuer pour le contrôle ou le remplacement de l'anode magnésium et le détartrage



1. Prévoir un joint d'étanchéité neuf.
2. Couper l'alimentation électrique de la chaudière.
3. Couper l'arrivée d'eau froide et vidanger le préparateur ECS. Pour effectuer la vidange par le groupe de sécurité, mettre le groupe en position vidange et ouvrir un robinet d'eau chaude (ou un robinet de purge) pour permettre une entrée d'air.
4. Déposer le panneau avant et les sondes.
5. Déposer le tampon de visite (clé de 13 mm).
6. Contrôler et remplacer l'anode si nécessaire.
7. Enlever le tartre déposé sous forme de boues ou de lamelles dans le fond du réservoir. Par contre, ne pas toucher au tartre adhérent aux parois du réservoir, car il constitue une protection efficace contre la corrosion et renforce l'isolation du préparateur eau chaude sanitaire.
8. Détartrer l'échangeur thermique afin de garantir ses performances.
9. Remonter l'ensemble. Remplacer le joint à lèvres et le positionner dans l'orifice de visite en veillant à placer sa languette à l'extérieur du préparateur ECS. Veiller à replacer le doigt de gant du tampon orienté vers le bas.
10. Après montage, vérifier l'étanchéité du préparateur au niveau du joint.

⚠ Le serrage des vis du tampon de visite doit être de 6 N·m +1/-0. Utiliser une clé dynamométrique. Remarque : On obtient approximativement 6 N·m en tenant la clé à pipe par le petit levier.

11. Effectuer la mise en service.

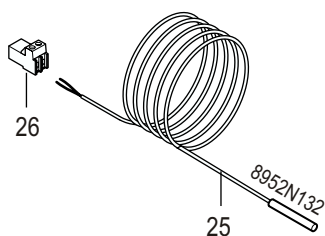
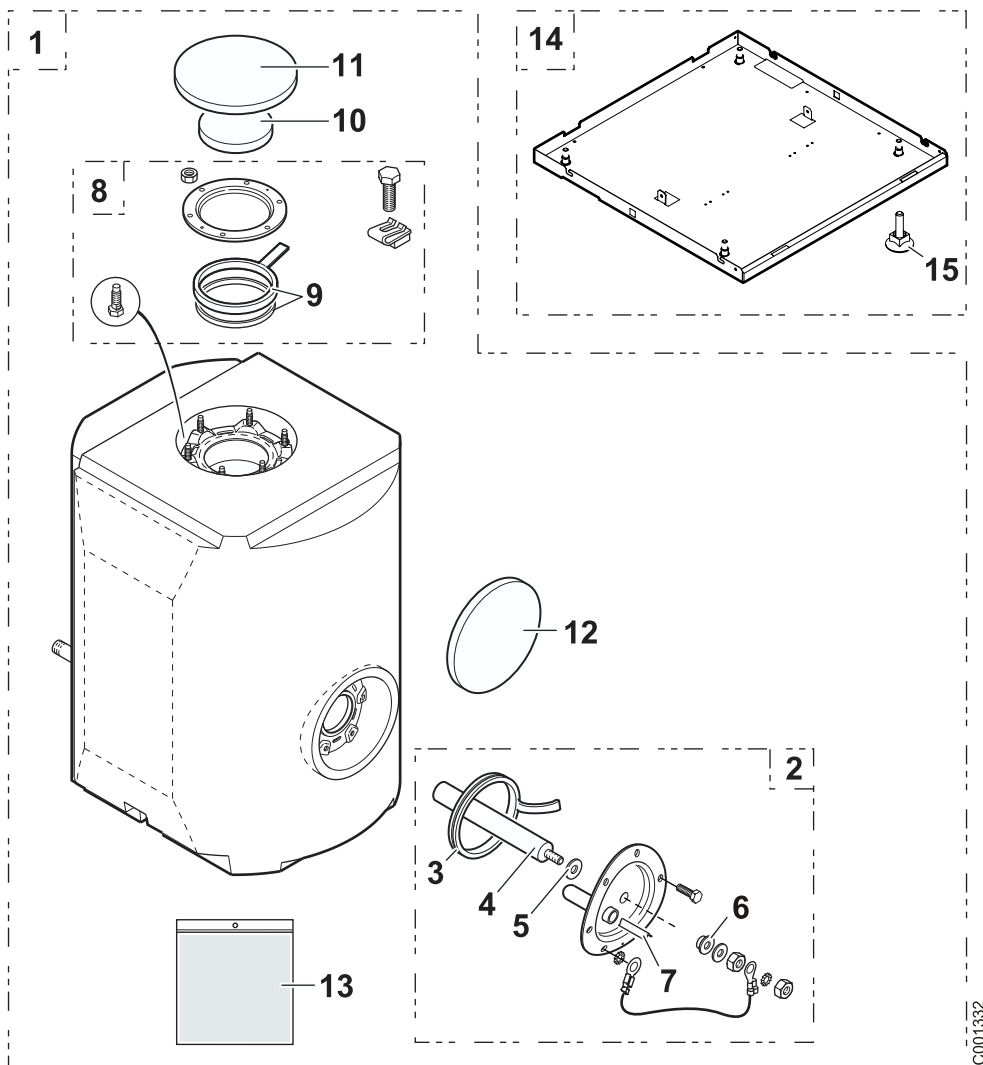
7 Fiche de maintenance

N°	Date	Contrôles effectués	Remarques	Intervenant	Signature
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					

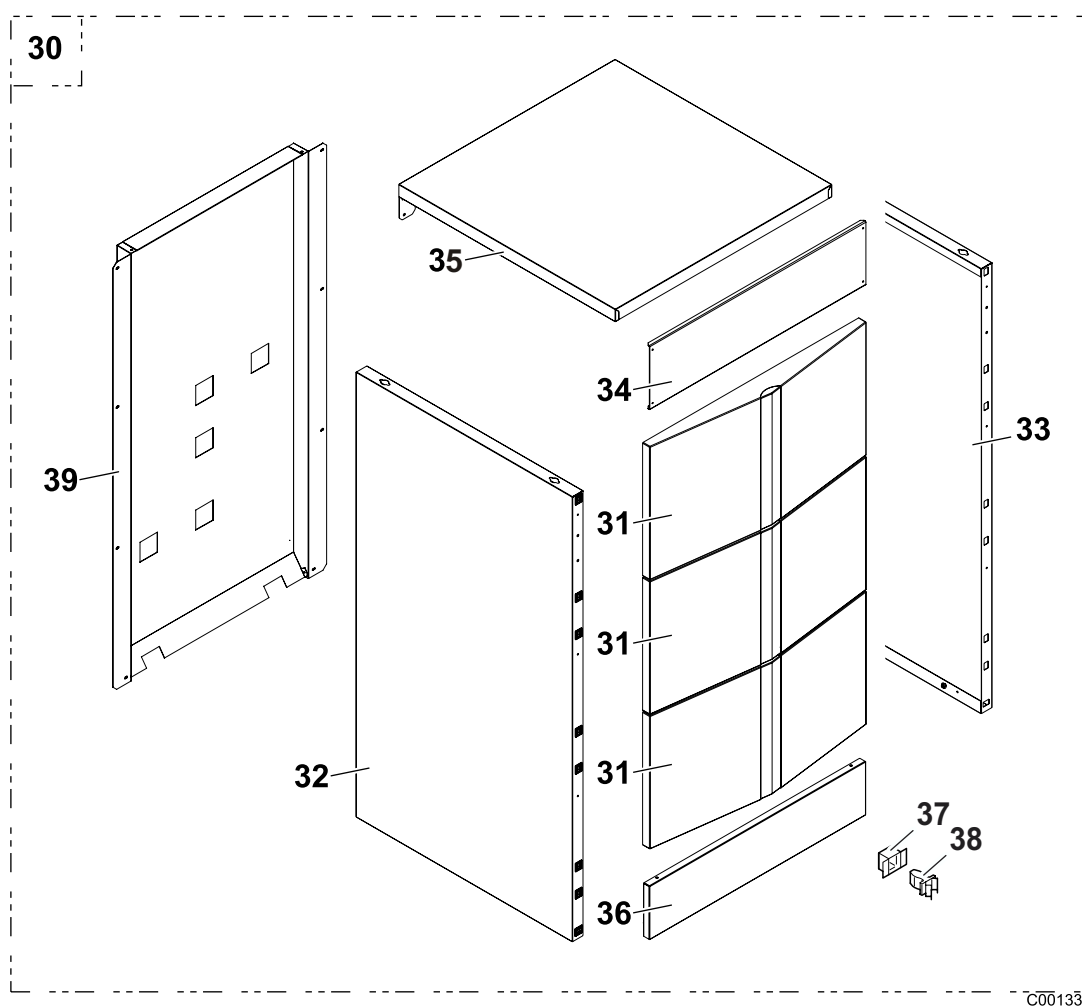
8 Pièces de rechange - BA 150

i

Pour commander une pièce de rechange, indiquer le numéro de référence situé en face du repère désiré.



Habillage



C001333

Rep.	Référence	Désignation
Préparateur ECS BA 150		
1	200010282	Ballon moussé BA 150
2	89525500	Tampon latéral complet
3	95013133	Joint à lèvres Ø 82 mm
4	89588912	Anode complète
5	95014035	Joint Vilton 25x8.5x2
6	94974525	Entretoise nylon
7	95365613	Séparateur de doigt de gant
8	89525501	Tampon supérieur complet
9	89705511	Kit joint 7 mm + jonc
10	89524007	Disque d'isolation
11	89524006	Disque d'isolation
12	89584009	Disque d'isolation latéral
13	89535529	Sachet accessoires
14	200009361	Socle complet plié
15	97860646	Pied réglable M10x35
25	95362448	Sonde KVT 60 lg. 5 m
26	300008957	Connecteur 2 points pour sonde ECS

Rep.	Référence	Désignation
Habillage		
30	200010081	Habillage BA 150
31	200009377	Panneau avant complet
32	200009404	Plaque latérale gauche complète DTG 130
33	200009921	Plaque latérale droite DTG 130
34	200009478	Traverse complète
35	200009474	Chapiteau complet DTG 130
36	200009378	Renfort inférieur
37	94820110	Gâche
38	94820120	Pene
39	200009475	Panneau arrière complet

Garanties

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée. Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement. Votre installateur et tout notre réseau restent bien entendu à votre disposition.

■ Conditions de garantie

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié). Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils
- aux règles de l'art

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport. Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité. Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

■ France

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

■ Pologne

Les conditions de garantie sont indiquées sur la carte de garantie.

■ Suisse

L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise nos produits.

■ Belgique

Les dispositions qui précèdent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

■ Italie

La durée de notre garantie est indiquée sur le certificat livré avec l'appareil.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que les opérations d'installation et d'entretien soient réalisées respectivement par un professionnel qualifié et par une société de service après vente).

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

■ Russie

Les dispositions qui précèdent n'excluent en rien les droits du consommateur, qui sont garantis par la loi de la Fédération de Russie au sujet des vices cachés.

Les conditions de garantie et les conditions d'application de la garantie sont indiquées sur le bon de garantie.

La garantie ne s'applique pas pour le remplacement ou la réparation de pièces d'usure suite à une utilisation normale. Parmi ces pièces, on compte les thermocouples, les gicleurs, les systèmes de contrôle et d'allumage de la flamme, les fusibles, les joints.

■ Turquie

En conformité avec la législation et la réglementation, la durée de vie du produit pour cet appareil est de 10 ans. Durant cette période, le fabricant et/ou le distributeur est tenu de fournir le service après-vente et les pièces de rechange.

■ Autres pays

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

9 Certificat de garantie

Date d'achat :

Cachet du revendeur :

Nom et adresse de l'acquéreur :

.....

.....

.....

.....

.....

Tél. :

Informations concernant l'appareil (à relever sur la plaquette signalétique) :

Modèle :

Numéro de série :



Annexe

Informations relatives aux directives ecoconception et étiquetage énergétique

Table des matières

1 Informations spécifiques 3

1.1 Recommandations 3

1.2 Directive écoconception 3

1.3 Technical data 3

1.4 Mise au rebut et recyclage 3

1.5 Product Fiche 3

1 Informations spécifiques

1.1 Recommandations



Remarque

Seules des personnes qualifiées sont autorisées à procéder au montage, à l'installation et à l'entretien de l'installation.

1.2 Directive écoconception

Le présent produit est conforme aux exigences de la directive européenne 2009/125/CE, relative à l'écoconception des produits liés à l'énergie.

1.3 Technical data

Tab.1 Paramètres techniques applicables aux ballons d'eau chaude

Nom du produit			BA150
Volume de stockage	V	I	150
Pertes statiques	S	W	82

1.4 Mise au rebut et recyclage



Remarque

Le démontage et la mise au rebut du préparateur d'eau chaude sanitaire doivent être effectués par un installateur qualifié conformément aux réglementations locales et nationales.

1. Débrancher les câbles des éléments électriques si nécessaire.
2. Fermer le robinet d'arrivée d'eau sanitaire.
3. Vidanger l'installation.
4. Démonter tous les raccordements hydrauliques en sortie du préparateur d'eau chaude sanitaire.
5. Rebuter ou recycler le préparateur d'eau chaude sanitaire conformément aux réglementations locales et nationales.

1.5 Product Fiche

Tab.2 Fiche de produit des ballons d'eau chaude

Nom de la marque - Nom du produit		BA150
Classe d'efficacité énergétique		
Pertes statiques	W	82
Volume de stockage	I	150

DE DIETRICH THERMIQUE S.A.S



www.dedietrich-thermique.fr
Direction des Ventes France
57, rue de la Gare
F- 67580 MERTZWILLER
☎ +33 (0)3 88 80 27 00
✉ +33 (0)3 88 80 27 99

REMEHA GmbH



www.remeha.de
Rheiner Strasse 151
D- 48282 EMSDETTEN
☎ +49 (0)25 72 / 9161-0
✉ +49 (0)25 72 / 9161-102
info@remeha.de

DE DIETRICH



www.dedietrich-otoplenie.ru
129164, Россия, г. Москва
Зубарев переулок, д. 15/1
Бизнес-центр «Чайка Плаза»,
офис 309
☎ +7 (495) 221-31-51
info@dedietrich.ru

VAN MARCKE



www.vanmarcke.be
Weggevoerdenlaan 5
B- 8500 KORTRIJK
☎ +32 (0)56/23 75 11

NEUBERG S.A.



www.dedietrich-heating.com
39 rue Jacques Stas
L- 2010 LUXEMBOURG
☎ +352 (0)2 401 401

DE DIETRICH THERMIQUE Iberia S.L.U.



www.dedietrich-calefaccion.es
C/Salvador Espriu, 11
08908 L'HOSPITALET de LLOBREGAT
☎ +34 935 475 850
info@dedietrich-calefaccion.es

DE DIETRICH SERVICE



www.dedietrich-heiztechnik.com
☎ Freecall 0800 / 201608

WALTER MEIER (Klima Schweiz) AG



www.waltermeier.com
Bahnstrasse 24
CH-8603 SCHWERTZENBACH
☎ +41 (0) 44 806 44 24
Serviceline +41 (0)8 00 846 846
✉ +41 (0) 44 806 44 25
ch.klima@waltermeier.com

WALTER MEIER (Climat Suisse) SA

www.waltermeier.com
Z.I. de la Veyre B, St-Légier
CH-1800 VEVEY 1
☎ +41 (0) 21 943 02 22
Serviceline +41 (0)8 00 846 846
✉ +41 (0) 21 943 02 33
ch.climat@waltermeier.com

DUEDI S.r.l.



www.duediclima.it
Distributore Ufficiale Esclusivo
De Dietrich-Thermique Italia
Via Passatore, 12 - 12010
San Defendente di Cervasca
CUNEO
☎ +39 0171 857170
✉ +39 0171 687875
info@duediclima.it

DE DIETRICH



www.dedietrich-heating.com
Room 512, Tower A, Kelun Building
12A Guanghua Rd, Chaoyang District
C-100020 BEIJING
☎ +86 (0)106.581.4017
+86 (0)106.581.4018
+86 (0)106.581.7056
✉ +86 (0)106.581.4019
contactBJ@dedietrich.com.cn

BDR Thermea (Czech republic) s.r.o



www.dedietrich.cz
Jeseniova 2770/56
130 00 Praha 3
☎ +420 271 001 627
info@dedietrich.cz

AD001-AK

© Droits d'auteur

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable.

Sous réserve de modifications.

21/09/2015



300012514-001-02

De Dietrich

DE DIETRICH THERMIQUE

57, rue de la Gare F- 67580 MERTZWILLER - BP 30